



Chers(es) Collègues,
Nous sommes heureux de vous annoncer que le Conseil d'Administration du Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH), récemment renouvelé, a procédé à **l'élection, le 4 février dernier, des nouveaux membres de son Bureau.**

Le Syndicat est administré par un Conseil d'Administration constitué de 20 membres avec une composition paritaire entre universitaires et hospitaliers. Outre sa très bonne représentativité, le SRH se distingue par le fait qu'il fédère la totalité de la Radiologie Hospitalière car il n'existe aucun autre syndicat représentatif dans la discipline. Il est aussi une des principales composantes du SNAM-HP (Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes, Pharmaciens des Hôpitaux Publics) et de l'organisation syndicale multi catégorielle Alliance Hôpital, qui regroupe le SNAM-HP et la CMH (Coordination médicale hospitalière) qui est en contact permanent avec les Ministères.

Votre syndicat professionnel a comme objectif prioritaire la défense des intérêts de tous les radiologues salariés des établissements de santé chargés d'une mission de service public. **C'est le seul syndicat qui défend la radiologie publique**, seul interlocuteur auprès des tutelles, de la DGOS, du Ministère et à participer aux travaux du Conseil National Professionnel de la Radiologie (G4) dont il est une des 4 composantes, en votre nom.

Avec le conseil d'administration, nos actions s'inscriront dans la continuité des travaux menés au cours du précédent mandat et des avancées obtenues notamment dans le cadre du plan de transformation « Ma Santé 2022 » et du Ségur de la Santé.

Le Ségur a vu aboutir un certain nombre des propositions mises en avant par le SRH au sein d'Alliance-Hôpital concernant l'attractivité de la radiologie hospitalière. **Nous devons encore faire progresser l'amélioration des parcours et des carrières hospitalières notamment pour les plus jeunes** qui doivent comprendre l'importance de s'impliquer dans les affaires professionnelles de la radiologie, qui les concerne au plus haut point, car c'est l'avenir de leur exercice qui est en jeu.

Nous serons très vigilants pour tout ce qui concerne les nouveaux développements de ces réformes (comité de suivi du Ségur, attractivité HU, régimes d'autorisation, ...) et avec notre partenaire multi catégoriel Alliance-Hôpital,

APPEL à COTISATION 2022

Le nouveau Bureau du SRH s'adresse aux Adhérents et futurs Adhérents

nous assurerons une représentation indéfectible dans la défense de la radiologie hospitalière publique.

Malgré les avancées récentes obtenues dans le cadre des nouvelles autorisations de radiologie interventionnelle et d'EML, **l'évolution vers un régime d'autorisation de soins radiologiques diagnostiques et interventionnels reste pour nous un objectif essentiel** car il nous semble seul à même d'améliorer l'offre de soins radiologique et d'assurer la stabilité de nos équipes tout en garantissant la pérennité de nos pratiques.

Une attention particulière sera apportée à la situation de nos plus proches collaborateurs, les Manipulateurs d'Electroradiologie médicale (MEM), en particulier dans les domaines de la démographie, de l'attractivité et de l'évolution du métier, en lien avec leur CNP et le G4.

Mieux communiquer vers vous, notamment par la refondation de notre site web www.srh-info.org, vous apporter régulièrement des points d'actualité professionnelle (newsletter et webinaires), fait partie de nos objectifs prioritaires en ce début de mandat.

Pour ses adhérents le SRH a pour but :

- ✓ *D'améliorer l'attractivité des carrières hospitalières et de vous faire respecter, tout en luttant contre votre isolement*
- ✓ *De défendre vos intérêts tout en cherchant à améliorer vos conditions d'exercice*
- ✓ *D'organiser la radiologie dans le domaine des urgences et de la PDS, de la radiologie interventionnelle, des équipements et de la télé-radiologie*
- ✓ *De vous conseiller et de vous aider en cas de difficultés professionnelles*
- ✓ *De mieux faire prendre en compte votre temps de travail (RTT, gardes-astreintes)*
- ✓ *De défendre la prévoyance de tous les radiologues pour la maladie ou la retraite*
- ✓ *De préserver l'activité libérale statutaire des praticiens.*

Nous avons besoin de vous !

Adhérez nombreux pour soutenir nos actions et défendre vos intérêts !

Croyez, Chers(es) Collègues, à l'assurance de nos sentiments confraternellement dévoués.

Olivier HELENON
Président

Thomas MARTINELLI
Secrétaire Général

Jean Pierre TASU
Trésorier

Anne LIESSE
Trésorière Adjointe

Vous pouvez simplement adhérer et régler votre cotisation directement en ligne sur le site du SRH : www.srh-info.org
Voir Bulletin d'Adhésion page suivante



APPEL à COTISATION 2022

En cotisant au SRH en 2022, vous allez pouvoir :

- **Obtenir des réponses et conseils** à vos questions, aux difficultés rencontrées dans votre exercice, grâce à un traitement rapide et de qualité avec nos partenaires spécialisés dans les affaires juridiques et à l'intervention directe de votre syndicat
- **Consulter le site web et recevoir une newsletter** vous informant des actualités et positionnements de votre syndicat
- **Améliorer votre exercice** à l'hôpital en renforçant la légitimité de vos représentants chargés de promouvoir la radiologie hospitalière
- **Etre soutenu par Alliance-Hôpital** apte à mieux défendre vos droits, vos conditions d'exercice ainsi que vos carrières, auprès des tutelles
- **Participer à l'assemblée générale annuelle** qui fait le point sur les actions de votre syndicat, les évolutions et avancées de votre exercice professionnel

Vous pouvez simplement adhérer et régler votre cotisation directement **EN LIGNE** sur le site du SRH : www.srh-info.org
En cas de nouvelle adhésion veuillez adresser le bulletin d'adhésion par Mail à l'adresse suivante : anne.liesse@ch-roubaix.fr

Sinon joindre un chèque bancaire à l'ordre du SRH et l'adresser avec le bulletin à la Trésorière Adjointe :

Dr Anne LIESSE - Trésorière Adjointe du SRH
Service d'Imagerie - Hôpital Victor Provo
11 Boulevard Lacordaire, 59100 Roubaix

Une attestation de paiement de cotisation vous sera adressée en retour par le SRH et vous permettra de bénéficier de la déduction fiscale de 66% de votre cotisation syndicale (ligne 7AC de votre feuille d'impôt n°2042), à condition de joindre ce reçu à votre déclaration (ce qui représente pour vous **un coût réel de 40 € pour une cotisation de 120 €**).

BULLETIN D'ADHESION 2022

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :

.....

E-Mail :

E-Mail personnel (si différent) :

PH : Temps Plein Temps Partiel

Salarié (Praticien Contractuel, Assistant Spécialiste) : Temps Plein Temps Partiel

Hospitalo-Universitaire titulaire (PUPH, MCUPH) : Oui Non

Hospitalo-Universitaire (CCA, AHU, PHU) : Oui Non

Activité libérale : Oui Non

Etes-vous adhérent à un autre syndicat multidisciplinaire : Oui Non Si Oui Lequel :

Confirmez-vous l'adhésion conjointe (même tarif) à Alliance-Hôpital (SNAM-HP / CMH) Oui Non

Etes-vous adhérent à la collégiale de l'AP-HP : Oui Non

Montant de la cotisation :

Radiologue titulaire : 120 euros

Radiologue assistant hospitalier, CCA, AHU (joindre justificatif) : 30 euros

Interne de Radiologie : Gratuit

Nouvel adhérent ou radiologue à la retraite : 60 euros

Membre donateur : contacter le SRH : jean-pierre.tasu@chu-poitiers.fr; anne.liesse@ch-roubaix.fr